



Déclarations et Discours

Nº 80/19

LE COMMONWEALTH ET LE DÉVELOPPEMENT MONDIAL

Allocution de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant la Société royale du Commonwealth, Toronto, le 9 octobre 1980

Ce soir, je vous entretiendrai brièvement d'un aspect de la politique étrangère du Canada qui recevra une très haute priorité dans les années 80 et qui a une incidence directe non seulement sur le bien-être économique des Canadiens, mais également sur une très bonne partie de la population mondiale. Je veux parler de l'évolution du nouvel ordre économique international, ordre qui tienne compte des réalités changeantes du monde contemporain et dans lequel le Commonwealth pourra jouer et continuera à jouer un rôle très important.

Depuis les dix dernières années, il est à quelques reprises devenu tout à fait évident que le *statu quo* économique n'est plus acceptable à la grande majorité des nations du monde. Les efforts des pays en développement pour obtenir une plus juste part des ressources mondiales sont appuyés par les recommandations d'un certain nombre de rapports, notamment ceux préparés par les experts du Commonwealth et, plus tôt cette année, celui d'une commission indépendante présidée par Willy Brandt.

La nécessité de ce que l'on appelle le dialogue Nord-Sud transparaît dans la nature présente du Commonwealth, qui comprend toute la gamme des conditions économiques dans lesquelles vivent les populations du monde et qui reflète, sur une échelle plus réduite, l'écart global qui sépare nations développées et en développement. Les membres du Commonwealth comptent pour 25 pour cent de la population mondiale et 45 pour cent de celle du monde en développement. Quelque 80 pour cent des 800 millions d'humains les plus démunis de la planète (à l'exclusion des pays socialistes) vivent dans des pays du Commonwealth. Des 31 pays les moins avancés, huit sont membres du Commonwealth. Des 43 pays ayant le plus besoin de nourriture, 11 sont membres du Commonwealth. Le Commonwealth est donc un microcosme des problèmes et aspirations du monde.

Etant donné la nature globale des déséquilibres dans l'accès aux ressources de la planète, il est devenu tout à fait évident qu'il faudra à long terme trouver des solutions globales, ce qui nécessitera une mesure de changement jamais vue dans l'histoire moderne, et entraînera la restructuration de nombre d'institutions dont nous nous sommes jusqu'à maintenant servis pour le transfert des ressources. Permettez-moi de mentionner rapidement quelques-uns des défis qui devront être relevés.

Tout d'abord, il y a le sort réservé au milliard d'humains les plus démunis qui vivent au seuil de la subsistance. Dans ce cas, la priorité doit être de répondre à leurs besoins les plus fondamentaux: alimentation, logement, soins sanitaires, hygiène, eau potable et éducation — bref, ce à quoi tout être humain a le droit de s'attendre.

Quant aux autres pays aux prises avec les complexités du développement économique,

il faut apporter toute une foule de changements si l'on veut qu'ils soient en mesure de commencer à réaliser leurs objectifs même les plus modestes. Par exemple, il faut instaurer plus de rationalité et d'ordre dans le domaine des produits de base et des matières premières de sorte que les nations en développement puissent prévoir et planifier leur avenir. Les solutions à ce problème complexe dépendront d'un meilleur accès aux crédits, aux techniques et aux marchés. Chacun de ces besoins comporte en lui-même certaines difficultés, et il n'y a pas toujours entente sur les solutions.

Nous savons par exemple que l'écart de traitement en matière de financement s'est élargi depuis cinq ans, notamment pour ces pays en développement qui doivent importer le pétrole dont ils ont besoin à des fins de développement industriel. Il est maintenant tout à fait évident que nous devons adapter les institutions internationales de crédit de façon à atténuer l'impact de ces difficultés structurales.

Pour ce qui est du partage de la technologie, nous savons déjà qu'il est essentiel de nous doter d'approches plus originales fondées sur une coopération bilatérale, trilatérale ou régionale.

Les débouchés commerciaux, absolument essentiels aux pays en développement, peuvent être en partie obtenus par des négociations commerciales multilatérales. Mais l'accès de ces pays aux marchés des pays développés est tout aussi essentiel; c'est là un objectif auquel ont fait échec les mesures protectionnistes prises par les pays développés.

La sécurité alimentaire est une autre question pressante. Si nous ne pouvons nous entendre sur des moyens d'accroître la productivité alimentaire des pays en développement au cours des dix prochaines années, on assistera peut-être à un quadruplement de leur déficit alimentaire combiné.

Les dépenses d'armements, outre qu'elles sont une menace à la sécurité mondiale, grèvent lourdement des ressources qui pourraient être consacrées au développement. Cette année, nous consacrerons environ \$450 milliards aux armements, et seulement quelque 30 milliards à l'aide au développement.

Rôle du Commonwealth

Dans ce contexte, quel pourrait être le rôle du Commonwealth pris non pas en tant que collectivité de nations, mais en tant qu'institution ayant une capacité reconnue d'effectuer des changements et, parfois, de jouer un rôle clé dans l'instauration de changements politiques vitaux? On en a eu le meilleur exemple dans le mode de règlement des différends au Zimbabwe, pays que j'ai vu admis aux Nations Unies lors de l'Assemblée générale il y a quelques semaines.

Sous un certain nombre d'aspects, le Commonwealth dispose de nombreux atouts pour faire évoluer les relations Nord-Sud, même s'il se compose lui-même de nations appartenant tant au monde développé qu'en développement. D'ailleurs, il sert de pont entre les deux groupes de nations en favorisant la compréhension des interdépendances et intérêts entre membres du Commonwealth, ce en quoi il reflète encore une fois l'interdépendance croissante de la communauté mondiale.

Le Commonwealth est également un mécanisme privilégié de consultations officielles, franches et intimes de haut niveau, qui permet d'éviter la rhétorique ou la polémique observées au sein de certaines autres instances internationales. Mais, fait plus important, il n'est pas obligatoirement dominé par des attitudes ou des stratégies de bloc — souvent sources d'une rigidité qui nuit à la solution internationale des problèmes.

Il peut également faciliter une meilleure compréhension mutuelle des perceptions et une atténuation des positions extrêmes, suscitant ainsi des approches plus équilibrées et pragmatiques de la solution des problèmes.

On retrouve d'ailleurs une description fort pertinente de sa fonction dans le rapport du Secrétaire général pour 1979: "Le Commonwealth ne peut négocier pour le monde, mais il peut aider le monde à négocier."

Le Canada et le
développement

En temps que nation développée, le Canada est tout particulièrement intéressé, de par son cheminement historique, à faire progresser le dialogue Nord-Sud. Lors de l'allocution que je prononçais récemment à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce sujet, j'ai émis les réflexions suivantes:

"A maints égards, notre histoire et notre culture — et notre jeunesse relative — nous ont sensibilisés à bon nombre de réalités propres au Nord et au Sud. La nature nous a comblés de ressources qui nous ont permis de devenir l'une des nations les plus industrialisées du monde. Mais nous demeurons un important exportateur de matières premières et un importateur de capitaux et de technologie et, à ce titre, nous partageons bon nombre de préoccupations des pays en développement quant au fonctionnement du système international dans ces secteurs. Les Canadiens savent que notre émergence relativement récente du statut colonial aurait fort bien pu être un processus long et coûteux si notre pays n'avait pas disposé des ressources à même lesquelles bâtir une société stable où puissent évoluer des êtres libres et indépendants. Aujourd'hui, nous estimons que nous nous devons d'offrir les mêmes occasions à ces États moins favorisés par la nature ou par l'Histoire, de sorte qu'ils puissent avoir accès aux ressources nécessaires à une croissance et un progrès social ordonnés."

Notre politique a bien évolué depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans la période de l'après-guerre, le Canada réservait presque exclusivement son aide bilatérale au développement des pays du Commonwealth, c'est-à-dire aux pays du Plan de Colombo et plus tard aux nouveaux pays africains et antillais membres du Commonwealth. En 1961, nous avons mis sur pied un programme d'aide à l'Afrique francophone. C'est alors que le Canada a conclu ses premiers accords d'aide bilatérale au développement de pays non membres du Commonwealth. Pendant près de 20 ans, ce programme n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui un niveau où notre aide aux pays d'Afrique francophone se compare sensiblement à celle que nous octroyons à l'Afrique du Commonwealth. En 1979, son niveau était de quelque \$140 millions. Par la suite, nous avons étendu nos efforts à de nombreux pays latino-américains et à d'autres nations — comme l'Indonésie et l'Égypte — qui n'appartiennent ni au Commonwealth ni à la Francophonie.

Depuis quelques années, les pays du Commonwealth reçoivent une part moins importante de l'aide canadienne, mais le niveau global de l'aide fournie a plus que compensé cette réduction. En 1979, le Canada a fourni aux pays du Commonwealth une aide bilatérale au développement (y compris l'aide alimentaire) d'une valeur globale de plus de \$236 millions, soit 36 pour cent de toute son aide publique au développement.

Outre l'aide bilatérale, les organismes multilatéraux du Commonwealth ont reçu quelque \$10,4 millions en 1979. Le gros de cette aide est allé au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, mais des crédits sont également allés au Programme de bourses du Commonwealth pour le Zimbabwe, au Service juridique consultatif du Commonwealth, à la Fondation du Commonwealth et au Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Ces dernières semaines, le gouvernement du Canada s'est efforcé d'accroître les crédits qu'il affectera à l'aide au développement. Comme vous le savez, la part de notre produit national brut consacrée à l'aide était à la baisse depuis 1978. Cette tendance a maintenant été renversée, et nous entendons atteindre l'objectif du 0,5 pour cent du PNB au titre de l'aide au développement d'ici 1985, et porter ce chiffre à 0,7 pour cent d'ici la fin de la décennie. Ce qui entraînera évidemment des avantages accrus pour les pays du Commonwealth.

Nous savons bien que la hausse du niveau de l'aide au développement du tiers monde n'est pas acceptée par tous les Canadiens. A l'instar de la plupart des pays développés, nous connaissons actuellement un certain nombre de difficultés politiques et économiques à court terme. Trop de gens en sont venus à voir le développement international comme une oeuvre de charité plutôt que de reconnaître l'interdépendance de la société des nations. Trop d'entre nous ont ignoré le fait qu'il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité réelles dans un monde où tant de nations restent si vulnérables à l'incertitude économique et incapables de satisfaire les aspirations de développement de leurs populations. En bref, comme je le mentionnais lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale en août, nous nous trompons si nous croyons avoir réellement d'autres options. Toute tentative pour maintenir un privilège acquis est de loin l'approche la plus coûteuse, sauf dans le très court terme; une telle approche aggraverait nos problèmes et accentuerait l'insécurité et l'instabilité.

Mais certains des pays en développement eux-mêmes peuvent régler quelques-uns de ces problèmes. Il est difficile d'obtenir l'appui des populations des pays développés en faveur d'un accroissement de l'aide alors que certains pays en développement ont jusqu'à maintenant négligé de se doter de structures et de programmes visant une meilleure justice sociale lorsque le moment viendra de répartir les avantages de l'aide internationale.

Rôle clé

Mais dans la réalisation de ces deux grands objectifs — meilleure sensibilisation du public à la nécessité d'accroître l'aide et obtention d'une justice sociale plus grande dans les pays en développement —, le Commonwealth peut jouer un rôle institutionnel clé, rôle que les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont reconnu depuis quelques années. Par exemple, la réunion de 1979 des chefs de

gouvernement a donné lieu à des déclarations tout à fait explicites sur la validité de ces objectifs, ainsi que sur les objectifs globaux nécessaires à l'instauration d'un ordre économique plus juste. Fait particulièrement intéressant, nombre des points d'entente à cette réunion se retrouvent dans le rapport de la commission Brandt. Certains des faits saillants de la réunion du Commonwealth de 1979 nous sont déjà bien connus. Par exemple:

— La reconnaissance du fait que la persistance du phénomène de la pauvreté généralisée a mieux fait sentir la nécessité urgente d'un ordre économique plus rationnel et équitable.

— Un déploiement efficace des ressources mondiales donnant à tous les pays la même possibilité de participer exigerait l'acceptation générale des aménagements de structure nécessaires ainsi que l'adoption de politiques pour effectuer ces changements et améliorer les possibilités de croissance économique globale, de ralentissement de l'inflation et de rationalisation des ressources humaines et matérielles.

— L'urgence de mieux sensibiliser le public à la nécessité de changements chez les membres d'une communauté internationale interdépendante.

— La nécessité pour les pays développés du Commonwealth de reconnaître l'importance d'un accroissement et d'une stabilisation des niveaux de l'aide, des crédits et des investissements dans les pays en développement.

Nous pourrions allonger la liste. Mais le fait est que ce début de prise de conscience des nouvelles politiques et structures économiques qui peuvent permettre un partage plus équitable des ressources de la planète est reconnu depuis quelque temps déjà par cette institution qu'est le Commonwealth. Le Canada, pour sa part, continuera à utiliser le Commonwealth — ainsi que les organismes des Nations Unies et d'autres instances internationales appropriées — comme un mécanisme lui permettant de réaliser ces objectifs.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, il est fort malheureux que la récente Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les questions Nord-Sud n'ait pu réaliser ses objectifs. Personnellement, j'espère toujours que nous pourrons, avec ingéniosité et bonne volonté, contourner les écarts qui subsistent.

Moyens d'action du Canada

J'ai affirmé que le Canada continuera de recourir au système des Nations Unies et j'espère que d'autres nations suivront son exemple. Mais nous envisagerons également d'autres mécanismes en vue d'obtenir un consensus sur des approches utiles. Par exemple, à cette Session extraordinaire de l'ONU, j'ai annoncé que notre Gouvernement avait l'intention de créer un Secrétariat de la prospective relevant de l'Agence canadienne de développement international et ayant pour mandat d'entreprendre et d'appuyer au Canada des activités destinées à informer la population et à la sensibiliser à l'importance d'une meilleure compréhension des problèmes du développement international. Le Secrétariat sera surtout appuyé par le Gouvernement, mais nous espérons qu'il recevra également la collaboration du monde des affaires, de la communauté universitaire, des organismes professionnels et des associations de

bénévoles, dont la coopération lui sera essentielle.

De plus, nous entendons soutenir activement d'autres initiatives visant à renforcer le dialogue Nord-Sud. Le rapport de la commission Brandt proposait la convocation d'un mini-sommet des pays développés et en développement pour concentrer l'attention sur les besoins les plus pressants — initiative à laquelle nous nous associerons pleinement. Nous entendons également oeuvrer pour que les questions Nord-Sud reçoivent une haute priorité à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs de gouvernement des grandes nations industrialisées qui se tiendra au Canada en 1981.

Enfin, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Canberra (Australie) l'an prochain, nous ferons de notre mieux pour que ces questions soient au coeur des débats, étant donné notamment la présence des dirigeants de pays tant développés qu'en développement.

En terminant, Monsieur le Président, j'espère que nous pourrons obtenir la compréhension et l'appui de tous les Canadiens pour faciliter la recherche de solutions aux problèmes que je viens de mentionner. Pour sa part, le gouvernement canadien continuera d'utiliser le Commonwealth, reconnaissant que cette institution — véritable microcosme du monde Nord-Sud — peut continuer de jouer un rôle clé dans l'élimination des obstacles à la justice et au progrès dans le monde. Le Commonwealth a déjà fait ses preuves, et est à nouveau en mesure de relever cet important défi.

S/C